

**ECOLE ELEMENTAIRE**  
**19, passage des Récollets**  
**75010 Paris**  
Tél. : 01 42 05 79 17  
Fax : 01 40 38 48 43

Courrier électronique : [ce.0750981j@ac-paris.fr](mailto:ce.0750981j@ac-paris.fr)

**Compte rendu du conseil d'école**  
**du VENDREDI 7 JUIN 2013 DE 18 H 30 à 20 H 30**

**Présents :**

Les représentants des parents d'élèves  
Les enseignants  
Le directeur de l'école  
Les représentants des maires du Xe (madame Echard ?) et de Paris (monsieur Tampe ?)

**Présentation de l'ARE aménagement des rythmes éducatifs**

Pierre-Paul Michel, responsable de l'aménagement des rythmes éducatifs (ARE) présente le nouveau dispositif qui se mettra en place mardi 3 septembre prochain : les mardi et vendredi l'école s'arrêtera à 15h, et la ville de Paris prendra en main les enfants jusqu'à 16h30. « En tant que directeur du centre de loisirs, j'embauche 18 animateurs pour l'élémentaire pour organiser ce fonctionnement (3 venant d'associations recrutés par la ville, et 15 recrutés par moi). Nous organiserons des activités culturelles, manuelles, sportives. Chaque animateur s'occupera de 18 enfants et ils travailleront en binôme. Les locaux mobilisés seront le réfectoire, le préau, les deux cours, la salle informatique et le gymnase. Pour l'instant les salles de classe ne sont pas prévues, mais il m'en faudrait. La mairie a estimé à 5% la proportion des enfants susceptibles de partir à 15h les mardi ou vendredi. Ensuite, l'étude et les ateliers bleus sont maintenus bien sur. Le premier trimestre les sorties hors de l'école risquent d'être délicates à mettre en place. Nous avons prévu des rollers, des activités créatives, de créer un journal des Récollets, du mime, du théâtre, du tennis de table, du judo. Les activités seront différentes pour les CP et CE1/CE2 (contes, lectures, jeux sportifs, culture, jeux interactifs), qui auront un noyau d'animateurs différents des CM1/CM2 (aux activités plus poussées, sorties culturelles, création de blogs, venue d'associations). Toutes les structures de la ville de Paris sont réquisitionnées dont le conservatoire : en élémentaire il y aura une chorale par exemple. Nous prévoyons des inscriptions par trimestre pour que les enfants puissent changer d'activité. Mon projet doit être validé par le directeur de l'élémentaire. »

En réponse aux questions des parents et des enseignants :

Les inscriptions se feront les deux premières semaines de la rentrée, et les activités commenceront la troisième semaine.

Un protocole des locaux est prévu, mais Pierre-Paul Michel attend un contact avec Denis Mercier (responsable du protocole des projets 8/9/10<sup>e</sup> arrondissements) qui n'est pas présent. L'animateur judo fera l'étude, le midi, mais aussi le mardi et vendredi les ateliers judo. Et il proposera cette activité aussi aux enfants du Centre de Loisirs.

Mercredi après-midi, l'effectif du centre de loisirs devrait augmenter de 70%, il y aura donc 15 animateurs au lieu de 7.

Des préinscriptions sont prévues avant la fin de l'année scolaire.

Le premier mois de mise en place, la mairie a prévu sept animateurs qui peuvent venir donner un coup de main sur certaines écoles à fort effectif (Parmentier, Récollets etc...). Pierre-Paul Michel aura besoin de la journée du lundi 2 septembre pour réunir toute son équipe.

Le directeur précise : « Nous faisons en sorte de travailler à l'organisation pour éviter toute difficulté pour les enfants. Nous avons prévu des formulaires intégrant l'ARE mais il faut envisager le problème des enfants qui n'iront pas à l'ARE et reviendront pour l'étude. Il faut que l'on s'entende avec la mairie pour avoir une fiche commune d'inscriptions pour la cantine, l'ARE et l'étude. Une préinscription est prévue la première semaine de rentrée. »

Un parent d'élève remarque que les trois offres de la mairie (études, ateliers bleus et ARE) ne sont pas coordonnées et que c'est dommage. Mais le directeur fait remarquer que ce n'est pas possible que la même personne gère les trois offres, du point de vue de l'emploi du temps.

En ce qui concerne les locaux disponibles pour l'ARE, le directeur souligne que la position du conseil des maîtres a été de ne pas mettre à disposition les salles de classe pour l'ARE. « Chaque instituteur a sa classe, qui donne des repères aux enfants, qui apprennent à gérer leur matériel. Il y a du matériel de l'enseignant, les affaires des enfants dans leurs tables de classe, si on déplace les tables il faut les remettre à leur place... Les salles du professeur de musique et d'art plastique pourront être prêtées à certaines conditions précisées par les professeurs. Le gros matériel de sport pourra être partagé mais pas le petit (ballons etc...). »

« Outre les commandes de matériel, nous utiliserons le matériel du centre de loisirs, précise Pierre-Paul Michel. Une récréation est prévue de 15h à 15h15 les mardi et vendredi. Si des ateliers sont prévus dans les classes les animateurs fourniront leur matériel et l'emporteront : tout sera stocké dans le local centre de loisirs et dans la cave. » Le directeur propose de demander des placards à chaque étage pour stocker le matériel près des classes.

### **Effectifs et structure 2013 de l'école**

Equipe :

Départ de Pascal Clidière après quatre ans aux Récollets, ainsi que de Chloé Georges.

Retour d'Armelle Levrier, partie en détachement en Allemagne un an.

Départ du directeur Laurent Boutillier pour la maternelle Parmentier. Violette Griset qui le remplacera à la rentrée a rencontré l'équipe et s'inscrit dans la continuité.

318 enfants prévus, 73 CP, 63 CE1, 62 CE2, 55 CM1 et 65 CM2

Structure :

3 CP (24, 24 et 25)

2 CE1 (25 et 25)

1 CE1/CE2 (13 et 10)

2 CE2 (26 et 26)

2 CM1 (27 et 28)

3 CM2 (22, 22 et 21)

### **Bilan des Projets**

Monsieur Luke et Madame Girard sont allés en Bretagne avec les CM2 tout s'est bien passé.

Madame Bascougnano et Monsieur Cuevas avec les CM1 sont allés dans les gorges du Tarn.

La bourse aux livres s'est bien déroulée : livres et crêpes ont rapporté 500 euros de bénéfice.

Il faudrait prévoir davantage de crêpes et de personnes au stand maquillage. Les livres restants ont été donnés à la bibliothèque des classes ou en maternelle.

### **Présentation du projet d'école 2013-2016.**

Une rédaction commune aux enseignants a défini le projet suivant : « Développer un sens critique à l'école pour mieux vivre sa citoyenneté ». Les deux principaux axes sont :

1 : lecture de textes (point de vue, implicite), histoire (analyse de la source, nature, contexte, identité de l'auteur) scientifique (formuler des hypothèses et les vérifier).

2 : lecture d'images : à travers l'histoire de l'art les enseignants demandent un stage école auprès de Monsieur Deschamps pour donner aux enseignants une culture permettant d'enseigner aux élèves l'analyse d'une œuvre (affiches, publicité, cinéma).

L'équipe va mutualiser ses expériences pour le prochain projet d'école.

Le point fort de l'école est que l'équipe enseignante et éducative est stable. Depuis la disparition de la Clin le profil des élèves a changé, comme la sociologie du quartier : on note une hausse du niveau social depuis 5 ans, moins d'élèves en cycle 3 (les familles qui s'agrandissent s'en vont). 90% des élèves vont à la cantine, 47% sortent à 18h

Tarifs 1 à 3 : 30%

Tarifs 4 et 5 : 28,5 %

Tarifs 6 à 8 : 41,5 %

L'école accueille deux tiers des enfants du foyer voisin (8 à 10 élèves).

L'efficacité du Rased a été grandement réduite depuis la disparition de deux postes et c'est un problème. Les familles doivent se tourner vers des structures extérieures.

### **Travaux**

Les dernières tranches de travaux ont été décalées et n'auront pas lieu cet été.

Le maire du Xe Rémy Féraud a invité le directeur à voir le projet de réaménagement du parvis de l'école.

### **Questions diverses**

En fin de CE1 et fin de CM2 les bulletins sont rendus aux parents.

Musique : les CP CM1 CM2 vont se produire à l'école vers la fête de la musique et chanteront l'hymne européen pour la rencontre de hand-ball.

Langues : nous attendons réponse de l'école en Allemagne pour l'échange. Madame Lévrier n'enseignera plus l'allemand mais l'anglais.

Changement de la carte scolaire : au sujet des nouvelles affectations sur la Grange-aux-Belles, le principal du collège va venir rencontrer les parents concernés à l'école.